

A l'attention de monsieur Bruno Fuchs président de la commission des affaires étrangères.

Lettre adressée par :

Monsieur le député,

Comme vous, la situation de l'est de la République démocratique du Congo nous préoccupe. La prise de la ville d'Uvira par le M 23, sitôt l'accord de paix signé par les présidents de la RDC et du Rwanda, a précipité la population une nouvelle fois dans la tragédie.

Nous vous saurions gré d'interroger le gouvernement sur deux sujets :

- La résolution 2273 adoptée par le Conseil de Sécurité le 21 février 2025 : cette résolution, outre d'établir les responsabilités, trace une voie sûre et équilibrée pour résoudre cet interminable conflit.

Comment la France, membre permanent du Conseil de Sécurité s'engage-t-elle pour faire appliquer cette résolution ? Quelles actions ont été diligentées par la communauté internationale, avec quels résultats ?

- La France a pris l'initiative de réunir à Paris une Conférence internationale pour la paix et la prospérité dans la région des Grands Lacs le 30 octobre 2025. Deux décisions importantes ont été annoncées par le Président de la République :
La création d'une enveloppe de 1,5 milliard d'euros incluant de l'aide humanitaire d'urgence, du soutien au développement et des efforts pour la paix,
La réouverture de l'aéroport de Goma.

Quelles suites ont été données à ces deux décisions ?

Je me permets de compter sur votre engagement pour suivre ce dossier et le faire connaître et je vous en remercie sincèrement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma considération respectueuse.